



**3<sup>e</sup> édition**

## " LE SALON DES AGRICULTURES DE PROVENCE "

**1<sup>er</sup>, 2 & 3 juin 2018**  
de 9 h à 19 h. Nocturne le samedi jusqu'à 21 h  
Domaine du Merle - Salon-de-Provence - Entrée & parking gratuits



SALON DES AGRICULTURES DE PROVENCE

## Trois jours de fête en perspective !

Pour cette troisième édition, le salon des Agricultures de Provence dressera ses chapiteaux à proximité du château du domaine du Merle à Salon-de-Provence. Plus d'une centaine d'animations sont au menu de cette édition 2018, entre le village des producteurs, la ferme de 1 500 animaux, l'exposition de matériel, les animations culinaires... L'accès au salon reste libre et gratuit.



## Un collectif des signes de qualité est né !

Le territoire du Pays d'Arles, et plus largement celui du département des Bouches-du-Rhône, développe une agriculture à la production diversifiée et de qualité.

**O**n trouve, sur notre territoire, une large gamme de produits qui s'appuient sur une image d'excellence, avec une forte empreinte Provence. Dans le département, la concentration de produits sous signes de qualité est la plus forte au niveau national avec 35 signes recensés. Les signes officiels de qualité (AOP/AOC/IGP/bio/Label rouge) permettent de garantir cette authenticité. Ces signes font échos à un engouement fort pour les produits de terroir de la part des consommateurs. "Ils souffrent cependant d'une certaine méconnaissance auprès du grand public, et doivent être davantage mis en valeur", estime Bertrand Mazel, président du syndicat des riziculteurs de France et filière. "Afin de valoriser au mieux nos productions, les six ODG (organismes de gestion et de défense) du Pays d'Arles ont décidé de s'engager dans la structuration d'un collectif", explique-t-il. "Cette volonté fait suite à une première expérience, lors de la précédente édition du salon des Agricultures de Provence. A cette occasion, nous avions organisé des démonstrations culinaires mettant en scène nos produits".



Bertrand Mazel, président du syndicat des riziculteurs de France et

Ce collectif "Entre Alpilles Crau et Camargue", porté par le syndicat des Riziculteurs France et filière, regroupe les signes de qualité : IGP Riz de Camargue ; AOP Vins des Baux de Provence ; AOP Taureau de Camargue ; IGP/Label rouge agneau de Sisteron ; olives et huiles d'olive AOP de la vallée des Baux ; AOP Foin de Crau.

Partie d'un constat que chaque ODG, entre autres missions, mène des actions de promotion et de valorisation sur ses produits, cette démarche est une première en région Paca. Comme l'explique Jean-Pierre Lombrage, président du syndicat interprofessionnel olives et huiles d'olive AOP de la vallée des Baux, un travail collectif de valorisation de ces produits sous signe de qualité complémentaires a débuté au travers de l'expérimentation de plusieurs actions. Très concrètement "ce collectif permettra de mutualiser des moyens, afin de réaliser collectivement des actions. Nous souhaitons expérimenter une offre de paniers produits sous signes de qualité, qui pourraient être vendus, par exemple, dans les hôtels et offices de tourisme. Plus largement, nous souhaitons travailler avec les artisans, commerçants, et tout le circuit de la restauration hors domicile de nos territoires". Il s'agit d'étudier la possibilité de mettre en place des cornets de produits locaux dans les commerces de proximité, ou de développer, avec les chefs, des menus mettant à l'honneur des produits sous signe de qualité. Un programme d'animation pédagogique, visant à faire la promotion de ces produits dans la restauration scolaire, est aussi prévu.

Des articulations sont par ailleurs approuvées avec le redéploiement du MIN de Châteaurenard ou le marché de demi-gros de St-Étienne-du-Grès, qui pourraient représenter des vitrines formidables. Plusieurs partenaires ont été,



Jean-Pierre Lombrage, président du syndicat interprofessionnel huile et olives AOP de la vallée des Baux

et seront, mobilisés pour accompagner ces démarches. La valorisation des produits sous signes de qualité trouve une inscription de la majorité des pro-



grammes portés par le territoire (la charte agricole du Pays d'Arles, le projet alimentaire territorial ou encore le programme Marseille Provence Gastronomie 2019). Cette expérimentation, si elle porte ses fruits, pourrait ouvrir la porte à des actions plus importantes et

le collectif pourrait s'ouvrir à de nouveaux membres.

Le nouveau collectif "Entre Alpilles Crau et Camargue" sera bien entendu présent au salon des Agricultures de Provence. ■

E.D.

